

Madame, Monsieur,

Pour tous les enfants, la restauration doit être un moment de plaisir, mais aussi un temps de découverte et d'éducation. "Mille et un repas", notre prestataire, propose des prestations concoctées à base de produits frais de saison provenant principalement de fournisseurs locaux. La démarche « Zéro Gaspi » permet, en outre, d'apporter aux jeunes une alimentation saine, variée et équilibrée tout en luttant contre le gaspillage.

La tarification des repas pour cette nouvelle année scolaire sera pour **l'école fixée à 6,50€ ; pour le collège et les lycées fixés à 6,95 €.**

Une carte de self est distribuée aux élèves en début de scolarité dans le 2nd degré. Elle reste valable pour les années suivantes. Toute carte cassée ou perdue sera facturée 8 €.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces tarifs correspondent à l'ensemble de la prestation de «midi-deux» proposée à vos enfants (activités, prise en charge éducative, repas...)

Les repas seront facturés chaque fin de mois. Votre facture sera disponible, comme chaque facturation, sur le site ECOLEDIRECTE avant le 5 du mois suivant.

- Si vous avez opté pour le paiement par prélèvements automatiques, la facture des repas du mois sera ajoutée à l'échéance de la facture de scolarité du 10 du mois suivant.
- Si vous avez opté pour le paiement par chèque, la facture sera à régler avant le 15 du mois suivant.

Pour les élèves de 6^{ème} uniquement

→ Répondez rapidement et facilement en cliquant sur le lien suivant :

[Lien inscription self du lundi 1 septembre pour les 6^o uniquement](#)

En l'absence d'inscription, je suis informé que mon enfant ne sera pas accepté à la restauration ce jour-là.